

Questionnement relatif à l'action sociale

Le contexte

La ville d'Asnières-sur-Seine est une ville dynamique, sa population est en augmentation régulière (86 000 habitants en 2018) et très hétérogène. Cette diversité est une richesse à condition que les plus fragiles ou précaires de la population soient l'objet d'attention et de moyens appropriés pour les aider à sortir de cette précarité.

En 2018, sur cette population de 86 000 habitants, la ville comptait 4 000 personnes bénéficiaires de minima sociaux (2 000 RSA, 1 000 AAH, 500 ASS, 500 minimum vieillesse)¹, ceci sans compter les non-recours, dont on sait qu'ils représentent jusqu'à 40 % des ayant-droit.

La répartition par quartier montre une grande concentration des plus précaires dans certains quartiers. Le taux de pauvreté moyen dans les « Quartiers Politique de la Ville » était de 32 % en 2015². Toutefois, des îlots de très grande précarité existent dans d'autres quartiers, en particulier dans les quartiers anciens, avec de l'habitat insalubre et des hôtels sociaux abritant des familles sans domicile fixe hébergées par le 115. Parmi ces derniers, beaucoup ne sont pas recensés parmi les habitants, toutefois leurs besoins sociaux ne peuvent être ignorés (accès aux droits, à la scolarité, à la santé).

Les questions

- Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Elle est indispensable à la connaissance fine des besoins et à la mise en place d'un plan d'action efficace. Elle doit être effectuée par des professionnels indépendants et portée à la connaissance des citoyens et des partenaires.

- Une ABS a-t-elle été faite pendant la mandature qui s'achève ?
- Si non, vous engagez-vous à en lancer une dès 2020 ?
- Dans tous les cas, vous engagez-vous à en partager les résultats avec les citoyens et tous les acteurs du domaine social et à en faire l'outil de pilotage concerté de la politique sociale communale ?

- Centre Communal d'Action Sociale CCAS

Son rôle est essentiel à la fois pour être en relation de proximité avec les personnes les plus fragiles et pour animer le partenariat entre tous les intervenants de l'actions sociale.

- Quels sont ses priorités et ses moyens ?
- Etes-vous prêt à créer une épicerie sociale en partenariat CCAS – associations ?
- Etes-vous prêt à favoriser la communication et le travail en réseau, à faire animer par le CCAS un partenariat avec tous les acteurs associatifs caritatifs ?
- Vous engagez-vous à accueillir et faire domicilier au CCAS les personnes sans domicile fixe, les personnes migrantes et toute autre personne précaire présente sur la ville ?

- Accès aux droits et accueil des personnes les plus précaires et les plus fragiles

Quelle politique de formation à l'accueil des personnes plus précaires et les plus fragiles prévoyez-vous de mettre en œuvre dans les divers services de la ville recevant du public ?

¹ Données 2018 INSEE

² Ibid.

- **Quartiers Politique de la Ville**

- Vous engagez-vous à faire fonctionner les conseils citoyens ?
- Vous engagez-vous à publier les points d'avancement et les bénéfices apportés aux habitants ?

- **Accompagnement scolaire**

Quelle coordination ou quels moyens supplémentaires pensez-vous mettre en place pour que chaque enfant en ayant besoin puisse accéder à un accompagnement scolaire de qualité ?